

Le Théâtre Petit à Petit : autre victime de la C.E.C.M

Yannick Woolley

Number 22 (1), 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29212ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Woolley, Y. (1982). Le Théâtre Petit à Petit : autre victime de la C.E.C.M. *Jeu*, (22), 34–36.

nous apparaît évident qu'on n'a pas encore réussi, non plus, à montrer vraiment de quoi on est capable... Alors?

Il est surtout très important de retenir l'un des objectifs de base de l'organisation des Festivals: faire la promotion du théâtre pour enfants. D'abord, en permettant à ceux et à celles qui le font de parfaire tant leur pratique que leur approche théorique, en faisant connaître au grand public ce travail de création. Puis, en agissant comme une locomotive pour inscrire la production pour enfants dans l'ensemble de la production culturelle et artistique du Québec, pour que le théâtre pour enfants ne soit plus une forme d'art mineur, mais bien un des éléments vivants de notre société. De ce côté-là, les acquis sont évidents, nombreux, indéniables.

louise lahaye

du comité de théâtre pour enfants

le théâtre petit à petit: autre victime de la c.e.c.m.

Le 14 janvier 1982, M. Pierre Piché de la Commission des écoles catholiques de Montréal faisait savoir *par téléphone* au Théâtre Petit à Petit, que le comité de lecture de la C.E.C.M. avait décidé de ne pas autoriser la présentation du spectacle *Où est-ce qu'elle est ma gang?* de Louis-Dominique Lavigne dans les écoles secondaires de Montréal car, selon les membres de ce comité, le texte ne répondait pas à leurs critères de sélection.

Malgré les demandes répétées du Petit à Petit, M. Piché a refusé, jusqu'à présent, d'envoyer une lettre à la troupe expliquant les motifs exacts de cette décision.

Par ailleurs, en décembre, M. Piché recevait une invitation pour assister au lancement du spectacle qui avait lieu le 20 janvier dernier à l'Université du Québec à Montréal, afin d'apprécier l'ensemble de la production, et pour que la décision du comité soit alors prise de façon éclairée.

Malgré l'insistance de la troupe qui, entre le 14 et le 20 janvier, a communiqué à trois reprises avec M. Piché pour qu'il assiste avec ses collègues au spectacle, personne du comité de sélection n'a daigné venir à la représentation.

Une telle attitude nous apparaît totalement irresponsable; comment la C.E.C.M. peut-elle prendre, de façon aussi superficielle, des décisions de cette importance pour la survie d'une troupe, dont le public fréquente les écoles de Montréal?

Quelle crédibilité peut-on accorder à ces personnes qui refusent d'expliquer ce



qu'elles entendent par « critères d'ordre pédagogique, linguistique et culturel », et qui refusent de venir voir le spectacle?

Plus de 200 personnes étaient présentes ce soir-là, dont des professeurs, des animateurs-jeunesse, des représentants d'organismes de loisirs, des adolescents, etc. et ont accueilli *Où est-ce qu'elle est ma gang?* de façon dithyrambique. Les critiques de journaux (*la Presse* et *le Journal de Montréal* du 22 janvier) n'ont eu que des éloges pour le spectacle. Et tous ces spectateurs se sont empressés de signer une pétition pour que la C.E.C.M. revienne sur sa décision.

À la lumière de ces faits, l'équipe du Théâtre Petit à Petit s'élève contre la censure faite à son endroit par le comité de sélection, censure qu'elle considère tout à fait injustifiée, et espère obtenir un appui massif dans sa lutte contre le comité fantôme de la C.E.C.M.

yannick woolley
pour le théâtre petit à petit